



« Rien n'est facile et il faut beaucoup de volonté, de détermination pour arriver à construire un projet tel que celui-ci », a souligné le président de l'Apaei, Serge Moser. Photo L'Alsace



Adeline est la première locataire de cette résidence unique en son genre dans le Haut-Rhin. Photo L'Alsace



L'inauguration de la résidence André Malraux a eu lieu jeudi en présence des conseillers départementaux Rémy With et Fabienne Orlandi, du maire Paul Mumbach et du député Jean-Luc Reitzer. Photos L'Alsace/V.M

Proposer une solution d'habitat innovante associant logement privé ordinaire et accompagnement personnalisé : c'était le point de départ de ce projet expérimental porté par l'Apaei de Dannemarie (L'Alsace du 18 mars). C'est désormais une réalité. Jeudi dernier, l'association a inauguré la nouvelle résidence André Malraux, située rue de la Brigade Alsace-Lorraine. Une ancienne maison individuelle reconverte en ensemble locatif, comprenant six « logements accompagnés » destinés aux travailleurs handicapés de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail). « Nombreux sont ceux qui souhaitent vivre de façon la plus ordinaire possible et rejettent la solution de l'établissement médico-social, mais qui nécessitent néanmoins un accompagnement dans la vie de tous les jours », précise le président de l'Apaei, Serge Moser.

« La société se doit d'être inclusive »

Ici, chaque locataire pourra vivre de manière totalement indépendante, loin des contraintes qui peuvent être celles de la vie en foyer d'accueil. Avec une « ambiance coloc » en prime. « Au-delà d'un projet architectural, il s'agit de proposer un vrai projet de vie », rappelle Serge Moser. Équipée en domotique, la résidence dispose également d'un système d'appel d'urgence et de vidéosurveillance des espaces extérieurs. L'autre atout réside évidemment dans l'accompagnement humain des locataires, qui pourront, par exemple, bénéficier de l'intervention régulière de deux salariés (10 heures par semaine d'accompagnement personnalisé) ainsi que de deux bénévoles, chargés de les accompagner dans leur autonomie et de les aider si besoin pour les formalités administratives, gérer leur budget, faire la cuisine, etc. « Cette expérimentation s'inscrit avant tout dans les valeurs fondatrices de notre association : accompagner la personne autrement, vers un maximum d'autonomie afin qu'elle puisse être un citoyen à part entière », souligne Serge Moser, pour qui « la société se doit d'être inclusive ».

Le chiffre : 850.000 €

C'est le coût total des travaux qui ont permis de transformer cette maison de 250 m² en résidence de six appartements T2 tout équipés. L'Apaei du Sundgau a financé l'intégralité du chantier, sans aucune subvention. Outre les logements, la résidence André-Malraux comprend un espace commun avec salon, télévision, cuisine équipée et canapé, un accès wifi, une buanderie, un espace extérieur avec terrasse couverte, abri pour vélos, jardin, etc. Tout a été conçu pour répondre aux besoins d'autonomie et d'intégration des travailleurs handicapés de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail). Les loyers, eux, varient entre 450 et 650 €/mois.

Un grand moment que ce jeudi 2 juin pour l'APAEI du Sundgau qui, sous la houlette de son président **Serge MOSER**, a officiellement inauguré la "résidence **André MALRAUX**" au 18 rue de la Brigade Alsace-Lorraine à Dannemarie en présence de **Fabienne ORLANDI** et **Rémy WITH** conseillers départementaux, du député **Jean-Luc REITZER** et du Maire de Dannemarie **Paul MUMBACH**.

Il s'agit d'un immeuble collectif de 6 logements destinés à des travailleurs handicapés de l'ESAT qui présentent une certaine autonomie, ce que n'a pas manqué de souligner, avec conviction, **Rémy WITH** dans son discours:

Cet établissement n'est ni social, ni médico-social mais une résidence ...tout ce qu'il y a de plus normal. En revanche, c'est un projet expérimental, le premier du genre dans le Haut-Rhin, entièrement financé par l'association, qui constitue une réponse à un projet de vie visant à procurer un peu plus d'autonomie et un sentiment de liberté aux futurs résidents car, autonomie et liberté sont le début du bonheur et ici, "**le bonheur est dans l'appart**", dans le chez-soi et comme le dit si bien le proverbe :

" Un petit chez-soi vaut mieux qu'un grand chez les autres"